COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 28 septembre 2023

N° 88
Plan d'affectation « Centre » (PACom Centre) - Nouveau bureau mandaté

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Au mois de mai 2023, la Municipalité a décidé de suspendre la procédure de révision du PACom Centre suite à des divergences d'interprétations quant à l'intégration du PPA Vieille Ville au projet avec le bureau initialement mandaté. Un nouvel appel d'offres a été lancé.

Nouvellement accompagné dans ce processus par le bureau *P. Gmür Conseil et Developpement*, la Municipalité a attribué le marché au bureau *Fischer Montavon et Associés*. Un crédit pour ce nouveau mandat fera l'objet d'un préavis au Conseil communal pour la séance du 2 novembre 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Gaetan AEBY

MUNICIPALITE DE AVENCHES

Le Secrétaire :

Julien MORA